

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 12 (1879)

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sous le nom de *Critique religieuse*, un supplément trimestriel de six ou sept feuilles consacré spécialement aux questions de philosophie et d'histoire des religions et aux questions de politique et de morale qui s'y rapportent. La *Critique religieuse* contient, dans le volume de sa première année, des articles de MM. Renouvier, Pillon, Ch. Dollfus, Dupont-White, A. Viguié, A. Bénezech, Louis Ménard, Félix Pécaut, J. Milsand, Pétavel-Oliff, Léon Penchinat, Louis Bresson.

Prix de l'abonnement :

PARIS : Un an, 17 fr.; six mois, 9 fr. — DÉPARTEMENTS : Un an, 18 fr.; six mois, 10 fr. — ETRANGER : Un an, 20 fr.; six mois, 11 fr.

On s'abonne à Paris, au bureau de la **Critique philosophique**, rue de Seine, 54.

REVUE PHILOSOPHIQUE

dirigée par Th. Ribot.

Janvier 1879.

P. Janet : La perception visuelle de la distance. — *A. Espinas* : La philosophie expérimentale en Italie. I. R. Ardigo. — *C.-S. Peirce* : La logique de la science. (2^e art.) — Notes et documents : Le déterminisme mécanique et la liberté, par M. Boussinesq : — Analyses et comptes rendus. — Revue des périodiques étrangers. — Correspondance : Les analyses psychologiques, MM. Horwicz et Th. Reinach. — Nécrologie : G.-H. Lewes.

Février.

P. Tannery : La théorie de la connaissance mathématique. — *A. Espinas* : La philosophie expérimentale en Italie. (Fin.) — *A. Penjon* : La métaphysique phénoméniste en Angleterre : M. Shadworth Hodgson. (Fin.) — Analyses et comptes rendus. — Revues des périodiques.

Mars.

J. Stuart Mill : Fragments inédits sur le socialisme. (Premier article.) — *E. Naville* : La physique et la morale. — *A. Dastre* : Le problème physiologique de la vie. (Suite.) — *Guyau* : Herbert Spencer et l'hérédité morale. — Analyses. — Revue des périodiques étrangers.

FAITS DIVERS

**PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ THÉOLOGIQUE DE TEYLER,
A HAARLEM, POUR L'ANNÉE 1879.**

Les directeurs de la *Fondation Teyler* et les membres de la *Société théologique* du même nom ont apprécié, dans leur séance du 8 novembre 1878, les trois mémoires qui leur avaient été adressés.

Une histoire de la morale chrétienne pendant l'époque du Nouveau Testament. Le premier mémoire, écrit en hollandais, et ayant pour épigraphe le passage Apoc. XXI, 3, contient, comme l'indique l'auteur lui-même, *une histoire de la réalisation du royaume de Dieu pen-*

dant l'époque où s'accomplissent les faits du Nouveau Testament, c'est-à-dire quelque chose de tout autre que le sujet proposé. En outre, la matière est traitée sans aucune critique. Dès lors le travail ne pouvait prétendre au prix.

Le second mémoire, en allemand, avec le passage 1 Cor. III, 22 et 23 pour épigraphe, ne répond pas d'une manière plus satisfaisante aux exigences du sujet. Au lieu d'une histoire de la morale chrétienne pendant l'époque du Nouveau Testament, on y trouve un système de la morale du Nouveau Testament, composé en dehors de toute méthode historique. Dans ces conditions, l'ouvrage a dû être écarté, comme le précédent, en dépit de la valeur de quelques-unes de ses parties.

Le troisième mémoire, aussi en allemand, avec l'épigraphe : « L'amour est l'accomplissement de la loi, » provoque bien quelques objections sur certains points. Mais il présente une exposition si complète et d'un mérite si supérieur qu'il a été unanimement jugé digne du prix. L'ouverture du pli renfermant le nom de l'auteur a indiqué M. Albert Thoma, ministre de l'Evangile à Mannheim. L'autre sujet proposé pour l'année 1877 n'a pas été traité. Il est remis au concours. La société demande : *Une histoire de la communauté chrétienne de Rome depuis son origine jusque vers le milieu du troisième siècle, en rapport avec les études historiques et archéologiques les plus récentes.*

Comme sujet nouveau, la société fera la question suivante :

Comment a-t-on cherché, dans les Eglises protestantes, à concilier les droits des individus avec les exigences de l'unité, et comment cette conciliation peut-elle être obtenue conformément à l'esprit du christianisme ?

Le prix consiste en une médaille d'or d'une valeur intrinsèque de 400 francs.

Les candidats sont autorisés à se servir des langues hollandaise, latine, française, anglaise ou allemande ; mais ils ne doivent employer que l'écriture latine. Il faut que les mémoires soient écrits d'une autre main que celle de l'auteur, et qu'ils soient *achevés*, car tout travail inachevé sera écarté du concours. Le terme de l'envoi des mémoires est porté au 1^{er} janvier 1880.

Tous les ouvrages envoyés à la Société deviennent sa propriété. Elle les insère dans sa collection, avec ou sans traductions, de telle sorte que les auteurs ne peuvent les publier sans son autorisation. En outre, la Société se réserve de se servir, comme elle l'entend, des mémoires non couronnés, en en faisant ou en n'en faisant pas connaître les auteurs, mais, pour le second cas, avec le consentement de ceux-ci. Enfin, si les auteurs veulent avoir des copies de leurs ouvrages, ils devront les faire faire à leurs frais.

Les mémoires doivent être munis d'une épigraphe et d'un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur, les envoyer à l'adresse :

Fundatiehuis van wylen den heer P. Teyler van der Hulst, te Haarlem.